



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

## Groupe de travail sur la gouvernance, les procédures et les méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO

### Résumé informel des Contributions des Etats membres

#### A. "Structure, composition et méthodes de travail des organes directeurs (Conférence générale et Conseil exécutif)" (Sous-groupe 1)

##### Dates proposées pour les réunions du Sous-groupe 1

Proposées par le Bureau du Groupe de travail et approuvées le 1 avril 2016 par le Groupe de travail :

- 2 juin 2016
- 23 septembre 2016

##### Thématiques générales :

- Equilibre des pouvoirs de décision entre les deux organes directeurs en fonction de leurs mandats constitutionnels
- Amélioration et institutionnalisation du dialogue et de la coopération entre la Conférence générale et le Conseil exécutif
- Relations entre la Conférence générale, le Conseil exécutif et le Secrétariat de l'UNESCO.
- Concentration de la réforme de la gouvernance sur l'efficacité et l'efficience
- La réduction des coûts n'est pas un but en soi (aller au-delà)
- Contribution des petites délégations aux processus de réformes
- Participation de tous les états membres et des organes directeurs des entités internationales et intergouvernementales de l'UNESCO à la rédaction du C/4 et C/5
- Toutes les réformes proposées devraient être chiffrées
- Assurer la visibilité du travail de l'Organisation et de ses organes directeurs

##### 1. Conférence générale :

- Timing / calendrier et flexibilité des commissions - possibilité de commissions permanentes
- Simplification de l'ordre du jour, regroupement de points, points pour « prendre note ». Ordre du jour annoté
- Revoir les déclarations de politique nationale pour fournir des orientations au Conseil exécutif et au Secrétariat sur la formulation du C/5 et pour se concentrer sur les domaines clés du programme et sur des thèmes concrets

(tables rondes ministérielles thématiques/Table ronde ministérielle sur la préparation du futur C/5)

- Rôle du Bureau et distribution des conclusions des réunions du Bureau
- Modifications proposées à l'article 82 du Règlement intérieur de la Conférence générale sur le droit de vote (document 38 C/WG/1/4)
- Ample participation et équilibre géographique dans la prise de décisions relatives aux réformes

## **2. Conseil exécutif :**

- Limitation des mandats (consécutifs)
- Revoir les réformes du Conseil exécutif sur sa propre structure et méthodes de travail
- Réunions sur l'organisation au début du cycle de deux ans pour déterminer les ordres du jour et programmes de travail provisoires, ouvertes à tous les États membres
- Augmentation de la participation de tous les États membres dans le débat sur le C/5 et la conception du programme
- Réduction des points de l'ordre du jour, regroupement de points, points pour « prendre note ». Ordre du jour annoté
- Réduction/abolition du débat général/déclarations nationales
- Consultations officieuses ouvertes sur les projets de décision proposés avant les débats en commissions et en plénière
- Rôle du Bureau et distribution des conclusions des réunions du Bureau
- Amélioration des rapports du Conseil exécutif à la Conférence générale sur ses propres activités et sur la mise en œuvre du programme
- Débats thématiques pendant et en dehors des sessions du Conseil exécutif
- Séances interactives de dialogue entre le/la DG et le Conseil exécutif concernant le rapport sur la mise en œuvre du programme
- Revoir le débat sur les questions du personnel
- Large participation et équilibre géographique dans la prise de décisions relatives aux réformes

## **B. "Structure, composition et méthodes de travail des organes internationaux et intergouvernementaux (OII) de l'UNESCO" (Sous-groupe 2)**

### **Dates proposées pour les réunions du Sous-groupe 2**

Dates à confirmer

### **Thématiques générales**

- Cohérence avec le Programme et priorités de l'Organisation
- Visibilité renforcée des résultats
- Rationalisation des activités des OII en vue de leur contribution aux résultats escomptés du C/5
- Traitement par les OII du rôle de l'UNESCO dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030

- Cohérence et synergies, en notant les différentes genèses et statuts juridiques des divers organes et l'indépendance de certains d'entre eux
- Équilibre entre équité et efficacité dans la participation des États membres
- Examen par chaque OII des recommandations du Commissaire aux comptes conformément à la Résolution 38 C/101

### **Harmonisation des méthodes de travail**

- Harmonisation des méthodes de travail et des règles de procédure
- Rationalisation des formats des rapports
- Pratiques et procédures communes
- Clarification des mandats des bureaux par rapport aux organes principaux

### **Alignement avec les C/5 et les priorités globales**

- Implication des OII dans la préparation du Programme et du Budget de l'UNESCO - Consultation des OII dans la phase de préparation, en particulier sur la présentation et la périodicité
- Contributions des OII dans la mise en œuvre du C/5 et les résultats escomptés, une fois approuvé par la Conférence générale - présentation du C/5 approuvé aux OII, planification des activités des OII basée sur la prise en compte du C/5 approuvé et rapport des OII sur leur contribution aux résultats attendus du C/5.
- Mécanisme de définition des priorités
- Élaboration du cadre de résultats – une théorie du changement pour les OII

### **Efficacité dans l'obtention des résultats**

- Ordres du jour annotés avec les points de discussion
- Utilisation renforcée des TIC et disponibilité des documents en ligne
- Mesures visant à accroître la transparence des travaux des OII
- Visibilité et communication sur les mandats respectifs
- Amélioration de l'efficacité des réunions (durée, participants, aspects techniques, diffusion des résultats)

### **Renforcer la coordination entre les OII**

- Fusion des OII ayant une orientation des programmes similaire ou connexe.
- Rencontres régulières des présidents des organes issus des Conventions internationales
- Harmonisation du calendrier global des réunions tout au long du biennium
- Relations entre les OII et la Conférence générale, y compris pour ce qui est des rapports de suivi

## **C. Date de la prochaine réunion du Groupe de travail**

- 3 octobre 2016